



Liminaire CGT CSAL DRFIP44 16 avril 2024

Monsieur le président,

Impossible de commencer cette séance sans revenir sur les nouvelles provocations du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires la semaine passée. M Guérini, ministre de la Fonction publique, a donné une fin de non-recevoir aux demandes des organisations syndicales de revoir les salaires des fonctionnaires. Il a, en revanche, annoncé une nouvelle attaque frontale contre le Statut de la Fonction publique avec la fin des catégories A, B et C. Il en a rajouté une couche l'après-midi même en annonçant, dixit « la fin du tabou du licenciement des fonctionnaires ». L'art du contre-pied sans doute, mais complètement à côté des revendications des fonctionnaires et surtout, dans une époque où les gouvernants font semblant de s'alarmer du problème d'attractivité de la Fonction publique, gageons que tout ceci ne va pas améliorer la situation. Il est maintenant avéré que le seul tabou de ce gouvernement est l'augmentation des fonctionnaires.

Nous dénonçons ici le bashing anti fonctionnaire entretenu par M Guérini qui sous entend que la Fonction publique ne licencierait pas assez. Contre sens manifeste au passage car dans le secteur privé, la principale cause de licenciement est la situation économique de l'entreprise, pas la supposée insuffisance professionnelle. La Fonction publique est normalement protégée des aléas économiques alors doit-on en conclure que l'État veut réduire sa masse salariale en raison de la situation macro-économique ? Après avoir conduit une politique économique désastreuse, à base de cadeaux fiscaux aux plus riches et de baisse des impositions des entreprises, le gouvernement va faire payer la facture aux services publics, et donc aux fonctionnaires avec une 1^{re} coupe budgétaire de 10 milliards d'euros. Cette annonce est irrecevable tant elle va avoir des conséquences désastreuses sur nos conditions de travail et sur la qualité de service rendue à la population. Nous aurions, au contraire, besoin de dizaines de milliards d'euros supplémentaires pour doter les services publics et la Fonction publique des moyens nécessaires. Ces dizaines de milliards d'euros, vous les trouverez facilement du côté du premier poste des dépenses de l'État, à savoir les aides publiques inconditionnelles majoritairement captées par les grandes entreprises.

Et encore une fois, notre ministère est le plus touché. Dans les 10 milliards d'économies demandés en urgence aux ministères, notre ministère est impacté par une purge de 2 milliards ! 20 % des économies portées par notre seul ministère. Nous ne pouvons qu'être très inquiets par les conséquences de ces coupes budgétaires sur les moyens mis à notre disposition pour exercer nos missions. D'autant que de nouvelles coupes budgétaires sont annoncées pour 2025 au plus tard.

D'ailleurs nous pouvons interpréter aussi l'annonce de la suppression des catégories A, B et C comme un moyen de faire des économies sur la masse salariale. Le corps garantit une progression salariale au fil de la grille de rémunération. La disparition des catégories

entraînerait la suppression des grilles donc de l'avancement salarial régulier. Cela impliquerait que la rémunération est fixée selon l'emploi occupé et que pour évoluer, il faudra bouger. Cela veut également dire que la rémunération sera entièrement dépendante de la chaîne hiérarchique. Il en résultera un blocage des rémunérations pour de nombreux collègues qui seraient mieux payé·e·s que la cotation de leur poste (voir ce qui se passe dans la métallurgie où la cotation des postes occupés est généralement établie très bas). Cette mesure explose donc le statut du fonctionnaire et cela permettra aussi, de facto, de tailler dans la masse salariale de la fonction publique.

A contrario de cette politique anti fonctionnaire, la CGT revendique une toute autre politique salariale avec notamment une revalorisation du point d'indice immédiate de 10 % pour compenser, au moins partiellement, la dévalorisation incroyable des rémunérations des fonctionnaires suite à l'inflation. En parallèle, la CGT revendique une refonte des grilles. À ce sujet nous avons étudié avec une particulière attention les grilles du nouveau corps de la haute fonction publique, les Administrateurs de l'État. Un corps, comprenant trois grades, chaque grade ayant 30 échelons, chaque échelon durant un an et demi maximum et des échelons de 50 points ! On a enfin trouvé la grille Fonction publique idéale ! À la CGT, nous allons avoir une base revendicative toute trouvée pour refonder les grilles A, B et C sur ce modèle ! Plus d'échelons, plus courts, pour une véritable progression salariale.

Plus près de nous, nous attendons toujours une décision courageuse pour le pont du 10 mai. Nous ne reviendrons pas sur les arguments que nous avons déjà avancés. Nous voulons que la Drfip44 comme les 58 directions qui l'ont déjà acté accordent ce pont naturel.

Par ailleurs, nous sommes très inquiets de la précipitation de notre DG pour expérimenter la semaine EN 4 jours. Ce projet d'organisation du travail ne nous paraît pas compatible avec de bonnes conditions de travail. Là aussi, M Guérini prend le contre-pied de la proposition CGT de la semaine de 32H00 sans réduction des salaires et avec des embauches. Encore une fois, le gouvernement nous propose la régression sociale en lieu et place du progrès social.